



Mairie de Sadroc

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 OCTOBRE 2021

Présents : S. BRUXELLES – E. VIGNAL – J. LABROUSSE – A. DA COSTA – D. FOUCAUD – G. RISACHER - S. VIDALIE – E. ROUQUIER - S. MOUNIER – C. PEJOINE – F. ETCHART - A. MARCOU - G. VERLHAC

Absentes : S. CRAMIER - V. MOUNIER

A. DA COSTA a été élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal, lecture et approbation des délibérations précédentes.

COMPTE RENDU DE REUNIONS

CCAS du 09/10 par M. Le Maire :

Mise en avant des actions sociales faites pour accompagner et aider les personnes en difficulté.

Bilan des colis distribués en 2020 : 25 colis pour les hommes et 37 colis pour les femmes

Bilan des colis des anciens (80 ans et plus) : 22 Hommes et 35 Femmes recevront un colis cette année.

Adhésion de la commune à la banque alimentaire.

Points sur les transports disponibles :

- LIBEO à la demande

- LIBEO 100% accessible pour les personnes handicapées

- Ligne Brive-Uzerche pour le scolaire et autres

Point multimédia : poste informatique mis à disposition à la Mairie

Rappel du Dispositif France Service à Perpezac-Le-Noir

Assistante sociale disponible sur rendez-vous

Recherche d'activités douces pour les personnes âgées féminines, réflexion en cours sur le type d'activité, la relance du foyer des anciens, famille rurale, ...

Commission Fleurs du 09/10 par Eliette Vignal :

Bilan positif sur les actions menées l'année dernière : fleurs bien entretenues, talus aire camping-car,

Prévoir la plantation de bruyères supplémentaires au niveau du talus aire camping-car.

Jardinière du cimetière : 3 plants morts à remplacer au printemps

Entrée du bourg : installer des demi-lunes au niveau du panneau d'agglomération

Plantation talus camping-car : refus des subventions pour l'achat de végétaux, prévoir la réfection du muret, la pose de bâche et la plantation de végétaux.

Demande du Salon de coiffure : réaménagement du parterre : bâche avec des plantes résistantes (conifères nains), enlever le grillage, mise en œuvre de cailloux, travaux à mener au printemps

Plantation d'hiver – Devis Tournet : pensées et grosse jardinière de chrysanthèmes : livraison prévue le 02/11 (les jardinières sont à récupérer par les cantonniers à la Toussaint).

Remplacement des fleurs mortes au niveau des courts de tennis

Plantation à prévoir au niveau des jeux pour enfants pour apporter de l'ombre

Création d'un espace enfant moins de 3ans avec du sable de rivière

SIRTOM du 14/10 par Eliette Vignal :

230 entreprises adhérentes

Achat d'un terrain pour création d'un centre de transfert et garage

Mise en place de la Nomenclature comptable M57

Délibération sur la durée des amortissements

Renouvellement de la convention, Comité des œuvres sociales culturelles et de loisirs des agents
Achat d'un camion 26 tonnes 420K€
Collecte et Taxe Lithium

Commission bâtiment du 20/10 par Jacques Labrousse :

Projet de modernisation et de réhabilitation du logement au-dessus de l'école
Comparaison de plusieurs propositions d'amélioration : agrandir le velux dans la salle de bain, menuiserie intérieure, isolation-peinture -plâtrerie, faire appel aux cantonniers pour déposer la faïence, comparaison de deux devis pour la mise aux normes électriques 25 500€ proposition DEJANTE / 8 900€ Entreprise Cathély, définir l'emplacement du lave-linge, réflexion sur l'installation d'un lave-vaisselle, prévoir le déplacement d'une cloison pour avoir deux chambres et un petit bureau ou dressing, prévoir la vitrification des planchers.

RDV sous-préfet du 29/09 et Réunion RPI du 07/10 par M. Le Maire :

Réunion RPI en présence des trois Maires du RPI et des chargés des affaires scolaires autour du salaire des ATSEM et des besoins réels à justifier pour l'accompagnement des enfants. Demande de la commune de St Pardoux de proratiser les salaires des deux ATSEM en fonction du nombre d'enfants de chaque commune. Rendez-vous et échanges avec le sous-préfet en amont sur cette demande : bonne discussion, M. le Maire et Mme Vignal ont rappelé l'historique du RPI, répartition de l'effectif sur les deux années écoulées, répartition des enfants par commune (67% des élèves sont de Sadroc), répartition initiale qui portait uniquement sur le salaire d'une l'ATSEM à hauteur de 45%. Rappel des participations de chaque commune. Evolution des effectifs : reprise des chiffres de l'INSEE de 2008 à 2018. M. Le sous-préfet a rappelé le cadre réglementaire et législatif auxquels la commune ne peut déroger.

M. le Maire fait part au conseil des incidences budgétaires que cela représente pour la commune mais également du besoin d'équité entre les communes et de la légitimité de la demande. En conséquence, les accompagnements financiers au niveau de l'école devront être repensés tout comme la subvention à l'APE de la commune de Sadroc.

M. le Maire attire également l'attention du conseil sur la démographie importante sur les communes de Sadroc et de St Bonnet, mais aussi la réalisation d'un lotissement à St Bonnet de 19 lots qui amènera des enfants aussi sur le RPI. Ces constats doivent tenir le conseil en éveil pour les années à venir sur l'école et sur la pérennité du RPI.

Conseil communautaire du 27/09 par M. Le Maire :

- SPIC
- Attribution de compensation basée sur le budget 2021
- Agrandissement de la zone Escudier, vente de parcelle
- FST
- <https://www.e-cabb.fr> --> Outil de recherche créé par l'agglomération de Brive pour consommer local, il rassemble tous les produits fabriqués sur le territoire, recherche par produit, marque ou enseigne.

ACTIVITES DIVERSES

Projet touristique : projet mené par des jeunes entrepreneurs à la recherche de terrain pour la construction de cabanes sur l'eau et de chalets dans les bois

Décorations de Noel : Date de pose des décorations prévue les 6 et 7 Décembre et dépose le Jeudi 6 Janvier. Achat de 4 sapins pour le bourg. Location d'une nacelle.

Exposition du PAH du 04 au 14/01 au foyer sur l'aventure du rail : Prévoir la rédaction d'invitations pour inauguration. Seront conviés les Présidents d'association, Conseil Municipal, Enseignants, Représentant du PAH, ...

Convocation expertise d'assurance le 05/11 chez une administrée aux Pouges suite orage et inondation de l'habitation par l'écoulement des eaux pluviales. La commune sera représentée par un expert diligenté par Groupama.

Mise en œuvre expérimentale du CFU dans le cadre du M57 – SIRTOM. Rendez-vous avec les services de la DGFIP afin de prévoir cette mise en place effective au 1^{er} janvier 2022. La commune s'est portée candidate et le conseil avait délibéré en ce sens.

Travaux local technique : dépôt de l'appel d'offre et ouverture d'enveloppes le 17/11, commission d'appel d'offre à convoquer.

ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal a délibéré favorablement aux décisions suivantes :

- **Taxe d'aménagement 2022** : Conservation du taux à 2%
- **Demande d'aliénation à La Besse** : Refusée car chemin balisé pour les randonnées
- **Achats matériel cantonniers** : Pour pallier l'interdiction des produits phytosanitaires, achat de souffleur, débroussailleuse, taille haie avec perche électrique, demande de devis pour des équipements électriques et thermiques. Délibération à l'unanimité pour l'achat d'un souffleur thermique chez Menue Culture pour un montant de 299,17 € HT.
- **Fiche individuelle DGF** : Dotation Générale des Forfaits, recensement population, effort fiscal communal 0,849 pour un 1,22 sur des communes équivalentes de la strate, longueur de voirie 32,850 kms.
- **Programme National Ponts : A** la demande de la commune, organisme missionné par l'Etat qui fait un diagnostic gratuit sur l'état des ponts - Bureau d'étude ACOGEC – Prévoir un recensement des ponts sur la commune.
- **Vidange plan d'eau communal** : Après information prise au niveau des services de la DDT, vidange interdite du 1^{er} Novembre au 31 Mars. Autorisation vidange du 1er Avril au 31 Octobre sauf en cas d'arrêt sécheresse – A prévoir l'année prochaine après la fermeture de la pêche.
- **Contrat logiciel CERIG** : logiciels comptabilité, paie - Contrat logiciels à renouveler au 1^{er} janvier 2022 pour un montant de 1127,76 € HT approuvé à l'unanimité.
- **Renouvellement convention fourrière animale** : Approbation à l'unanimité du renouvellement de la convention fourrière.
- **Distribution bulletin** : en cours d'écriture – impression prévue le 2 Novembre – Récupération des bulletins par les conseillers le 5 ou 6 novembre en Mairie pour distribution le week-end des 6 et 7 novembre - à la suite d'une demande la date d'ouverture de la pêche sera précisée dans le bulletin.
- **Cérémonie du 11 Novembre** : Elle débutera à 11h devant le monument aux morts. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.
- **Colis des anciens et des agents communaux** : Date de réalisation des colis fixée le mercredi 15/12 à 20h et Distribution le week-end des 18 et 19/12.
- **Prévision des travaux de voirie 2022** : Recensement des travaux à faire pour le dépôt de l'ETR – Commission Voirie prévue le 24 Novembre à 20h.
- **Location Foyer** : Etablir un contrat de location avec forfait chauffage, matériel, ...
La commission bâtiment se réunira le 17/11 à 20h pour la rédaction du contrat de location.

Questions diverses :

- Demande d'élagage des châtaigniers lotissement les Vergnes. M. le Maire ira voir sur place pour prévoir les travaux.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au Vendredi 26 Novembre à 20h30.

La séance est levée à 00H14.